

BRETAGNE

# IFRIA

LA FORMATION DE  
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE



2 ans en alternance  
70% du temps en entreprise



Diplôme visé : Brevet  
Professionnel conducteur de  
ligne - industries alimentaires



Formation gratuite  
et rémunérée



Etre titulaire d'un CAP, d'un niveau  
BEP, ou être issu d'une classe de  
seconde, de première  
ou de terminale

Admission sur entretien

Possibilité de parcours dérogatoires sous conditions



École des Métiers de  
l'Alimentation  
à Vitré (35)

Possibilités d'hébergement



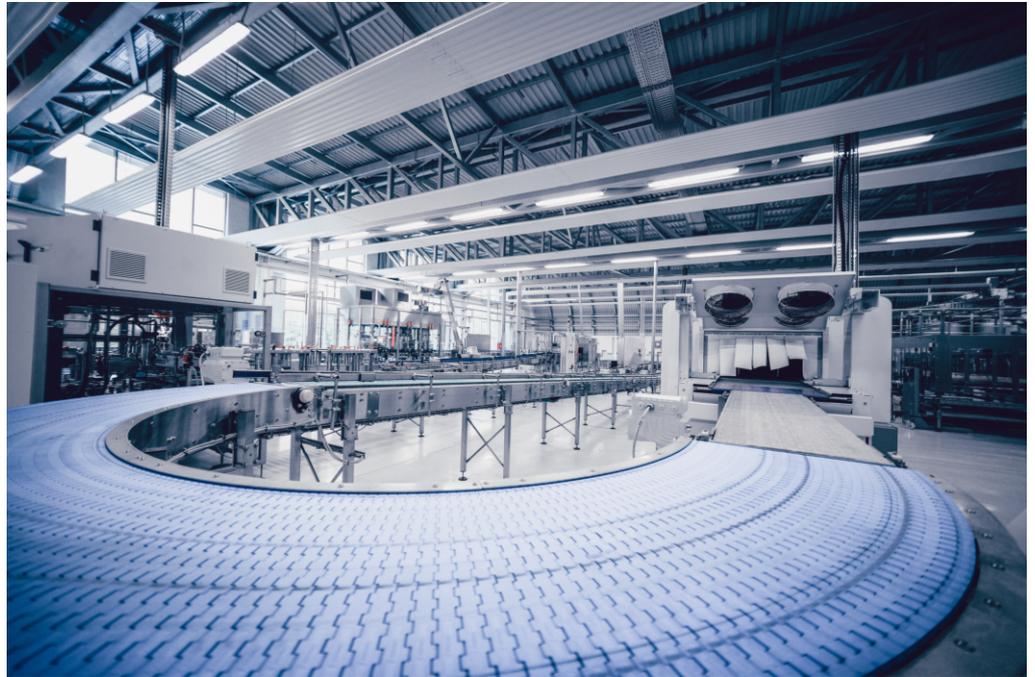
Débouchés

#Conducteur de ligne  
de production

#Opérateur qualifié de fabrication  
de produits alimentaires

# BREVET PROFESSIONNEL

## Conducteur de ligne



### EXEMPLES DE MISSIONS EN ENTREPRISE

- Suivi de production (enregistrement des données...)
- Préparation et conduite de la production
- Optimisation de la production
- Participation à la maîtrise qualité du produit
- Conduite d'une ligne de conditionnement
- Installation et démarrage de la ligne de production
- Changement de format

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- Parcours personnalisé et évaluation par contrôle continu avec examen final
- Intervenants professionnels aux compétences reconnues
- Enseignements pratiques en lien étroit avec les entreprises
- Accompagnement individualisé
- Poursuites d'études nombreuses
- Centre de formation aux outils innovants unique en France

### POURQUOI CHOISIR L'IFRIA BRETAGNE ?

- 90 % des apprentis IFRIA trouvent leur entreprise grâce à nos équipes
- Formations de qualité
- Accompagnement personnalisé
- Intégration durable vers l'emploi

**EN PARTENARIAT AVEC**

Plus d'infos sur [www.ifria-bretagne.fr](http://www.ifria-bretagne.fr)  
Ou au 02.98.64.55.51



École des Métiers de l'Alimentation  
BP 70333 - 35503 VITRE CEDEX  
02.99.74.10.56

[www.metiers-alimentation.net](http://www.metiers-alimentation.net)  
[ufa@metiers-alimentation.net](mailto:ufa@metiers-alimentation.net)

# BREVET PROFESSIONNEL

## Conducteur de ligne - industries alimentaires

### ADMISSION ET SIGNATURE DU CONTRAT

Dossier de candidature accessible sur :  
[www.ifria-bretagne.fr](http://www.ifria-bretagne.fr)

L'admissibilité est déclarée suite à  
**l'examen du dossier scolaire et à un  
entretien de motivation.**

**La signature du contrat d'apprentissage**  
avec une entreprise d'accueil valide  
définitivement l'entrée en formation  
du candidat.

### L'ALTERNANCE ÉCOLE / ENTREPRISE

**L'apprenti alterne entre périodes de formation et  
périodes en entreprise.**

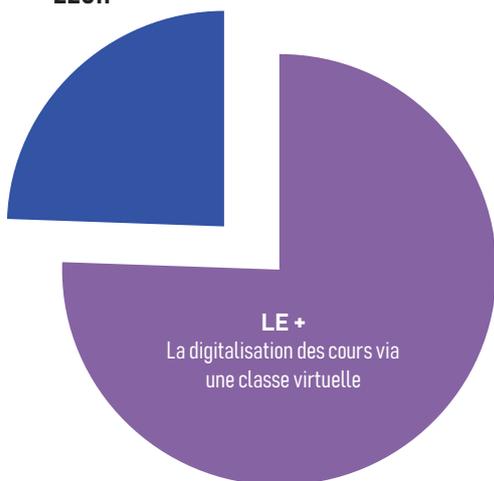
Il dispose d'un **accompagnement individualisé**,  
coordonné entre l'équipe pédagogique,  
son référent IFRIA Bretagne et son maître  
d'apprentissage - interlocuteurs clés de son  
parcours de formation.

Ensemble, ils lui fournissent les outils  
pédagogiques et professionnels pour **acquérir  
progressivement les compétences  
et connaissances indispensables à l'acquisition  
de son diplôme.**

### PROGRAMME DE COURS SUR 2 ANS

Domaines Généraux  
(français, informatique, mathématiques,  
alimentation et environnement)

**220h**



Domaines Professionnels et techniques  
(projet professionnel, économie & droit, communication,  
physique - maintenance - automatisme, produits  
innovants, sciences appliquées...)

**690h**

### POUR ALLER PLUS LOIN

#BTS STA

**+ de 650**  
entreprises  
mobilisées par  
l'IFRIA Bretagne

École des Métiers de l'Alimentation

VITRÉ

UN PARCOURS EN APPRENTISSAGE SOUTENU PAR :



S'INSCRIRE ET REJOINDRE L'IFRIA POUR LA PROCHAINE RENTRÉE :



[www.ifria-bretagne.fr](http://www.ifria-bretagne.fr)